

Image not found or type unknown



durée légale congé payée cui

Par **niotte48**, le **26/08/2010** à **14:46**

Bonjour, voila j'ai commencé un cui de 35 h pour 6 mois a partir de juillet 2010
Je suis agent administrative dans un centre hospitalier Mon employeur me dit que j'ai le droit
a deux jours de congés par mois et quand je regarde sur le net je vois nulle part
Pourriez vous me dire si cela est valable,

merci

niotte